

E 334/6

Procès du Risoud

Correspondance Nillion

1757 - 1761 19 lettres

Monsieur et très cher Amy & Compagnie

Il m'a été impossible de mettre au net les copies et joints  
des Reconnoissances de Guiberty et Lincdy, que vous font  
nécessaires, je n'ay pas fait que les compléter en brochant  
comme le dernier et je voulois les faire copier au net pour  
être expédiés, mais puis qu'ils vous font nécessaires apres  
je vous les envoie tels quels et me les renverrez pour  
en faire la copie et expédition convenable conformément  
au Mandat de M<sup>rs</sup> le ~~Commissaire~~, Jay donné la copie  
des titres brevets, etc. fin de la Reconnoissance de Lincdy  
dont vous trouverez l'original a la fin de l'extract  
Copie par Monsieur le Juge Raymond qui Jay complété de  
Collationné; Ces titres brevets sont fort longs, et je ne puis  
les faire pour vous le ~~faire~~ a presant

Je vous prie d'offrir mes hommages à Monsieur —  
à l'écouter et à vous

Jeay l'honneur de me dire avec la plus entière —  
devotion et de constante amitié

Monsieur mon cher amy Compagnon

Je suis très humble et très  
obéissant serviteur

Morby le 26. août 1757,

J. P. Villion

A Monsieur

Monsieur Nicole  
Notaire et commis des sels

Au Chenit

à Rouen le 4. may 1759.

Monsieur et très Cher Ami & Compain

J'ai été à Lausanne et parlé à Monsieur l'Écuyer qui partit Mercredi  
pour Bern, il a approuvé nos Jours, et agira à Bern selon les  
directions que luy donnera, Il sera bon que vous veniez icy Mercredi  
soir nous préparons Jedy ce qu'il faudra luy envoyer par la  
Poste du Vendredi, Je seray libre les trois derniers Jours de la  
Semain, vous arriverez s.v.p: chez nous, et pourons travailler de  
Concert. Agrés les honneurs de très vobres, et faits en part à  
ma femme en me faisant toujours avec la plus parfaite  
estime

Monsieur mon très Cher amy et Compain

Votre très humble & très  
obéissant Serviteur

Nous avons maudy ce mercredi notre grande  
allégresse, si vous voyez le pays de la Vallée  
à la fin de la semaine à mercredi lundy en

Million aff. D.

Monsieur &

Monsieur Nicole

Notaire & Jemais des Jels Auphenit

Monsieur et tres Cher ami & Compagnon

Je n'ay gardé aucune note de ce que j'ay fait pour les Comunes de  
la Vallée, quant au grand procès; Vous verrez par les papiers  
ce qui en est, et je m'en rapporte a vous pour l'évaluation —

Et pour les trois Comunes conjointement je ne sçay que la somme de  
la somme; Il y a bien un Projet concernant les liquidais —  
Mais ne sçachant si on a l'intention de suivre cette affaire  
Je ne sçay que dire a cet égard, et m'en rapporte encore  
a ce que vous trouverez faisable —

Mes hommages si vous plaît a madame votre épouse &  
Croyez moy toujours avec la plus parfaite estime

Monsieur et tres Cher ami & Compagnon

Romainmôtte le 3. X. 1759.

Je suis très humble &  
très obéissant serviteur  
Nillion

A Monsieur

Monsieur Nicolas Robais

au Chapitre

Monsieur de la Compagnie

Je suis obligé d'aller lundy faire un voyage  
à Guernsey, ainsi veni' seulement. Comme à Vallerbe,  
Mardi soir, J'pouray travailler avec vous le jour  
suivant, je prendray avec moy le Plan usuel  
des hommes de la Compagnie. Je continue de me dire  
tes Cordelieres

Monsieur de la Compagnie

Le 26. Juillet 1760.

Votre humble et  
obéissant serviteur  
M. de la Compagnie



Ad Monsieur

Monsieur le Secrétaire  
Nicole au Chenit

Romaine le 20<sup>e</sup> 7<sup>e</sup> 1760.

Monsieur & tres cher Compere

Le Regne Magnenat n'ayant pu cause d'un Procès qui avoit  
et qui fut Juge hier, finis la copie que ce matin, on ne pu  
vous l'envoyer par le Postillon, Mais le Just. Reymond  
se charge de vous la faire parvenir aujourd'hui, Mais  
la recapitulation abregée n'a pu être faite & finie  
vous pouvez également envoyer le Cahier & joindre a Monsieur  
Larivard ou luy promettant, une Recapitulation que  
vous luy porterez, vous même, elle sera assez bonne, et  
il a assez d'ouvrage en vous attendant, a examiner  
ce qui est fait le compare aux titres qui a et à la

M. le Comte de

Monsieur Nicole Notaire

Au Chenit

Romainmotier le 24.9.1760.

Monsieur mon très cher Ami & Compère

Si vous venez demain, vous me trouverez à la Maison pour le reste  
de la semaine, mais nous avons Mercredi Conseil de Ville le matin  
Judy Conseil General de la Terre, Vendredi Justice, et Dy. ay  
fait, ~~et~~ outre que ma mère est très malade, de sorte que je  
ne pourray pas vous donner autant de temps que je le ferois.  
Cependant si vous croyez que quelques heures par jour  
pourroient vous être utiles, vous pouvez en disposer.  
J'ay vu la lettre que vous m'avez adressée pendant mon  
absence et j'ay trouvé solide les observations qu'elle contient,  
il seroit aisé d'y rendre le mémoire relatif, mais S. M.  
DuValay a travaillé sous une autre forme, il aura sans  
doute fait mieux que nous ayant eu deux autres ouvrages

Si nous decouvrons une servante qui nous trahisse, nous ne  
manquerons pas de vous l'adresser

la plupart des idées essentielles assez solidement établies,  
et développés, et je ne doute conséquemment pas que vous  
n'ayez lieu d'être content de son travail; Au reste une  
petite antienne entre nous ne peut pas nuire, si on ne  
peut pas faire un ouvrage présentable, on rectifiera  
au moins quelques idées et arrangera pour donner plus de  
force et de netteté à la question; Je laisse à votre  
prudence et à votre décision sur l'utilité ou l'inutilité de peu  
de temps qu'il sera possible de vous donner dans les  
Circumstances où je me trouve, agréés avec ma femme  
et nos enfants, les empressements, et priez moy très cordialement!

Adieu à tes chers amis

Votre très humble et  
très obéissant serviteur  
Million

Romain motte le 9. Fev. 1760.

Monsieur le tres cher Ami & Compere

Jay recue le paquet que vous avés eula (complaisant de m'enjoindre de  
y rendre, Mais point de Lettre ny papiers avec, Je ne say si vous y avés  
avis joints ou non; Je n'ay de même point recue de nouvelle par la  
Poste d'aujourd'huy qui m'ayraime ainsi que je le sperois ~~de~~ <sup>de</sup> votre arrivée a  
Paris, j'en conclay que vous ny êtes pas arrivé aussi vite que vous  
le sperois, et que Vendredi je recevray de vous des éclaircissment. Sur tout  
cela, je souhaite que vous n'ayés rien éprouvé de facheux dans ce  
Voyage, et que vous ayez tenu vos affaires très raisonnables pour le  
moins; tant de vous bien porter, ce sera un bon augure pour votre  
affaire, et une satisfaction pour vos amis. Vous avés joints un  
estoy <sup>imparfait</sup> de l'histoire du memoire Monsieur Magnan ne par la finie que  
pour le depart du Breillon, <sup>il sera neffaire, et je l'auray retenu</sup>  
les autres, de style d'autre, et y ajouta une Conclusion en style d'avocat de  
avec les notes de Mr. Duvalluy pour la direction de M. Rofflard de  
ou ne pas en l'heur de faire mieux; et s'assurant de vos nouvelles par premier

premier jour, salut tous les ans, et croyez que je seray  
toujours tres fidelement

Monsieur le cher ami ou compere

Je suis  
votre  
obedissant serviteur  
Willion

Faites s.v.p. remettre d'abord, L'Incluse a mon frere  
Vous avez mille salutations de chez nous et de M. Guerry et  
Maltre

Mr Monsieur

Monsieur Nicole, —  
recommandé à Monsieur Meylan  
chez Monsieur le Daigner  
Imhoff à Berne.



22 Xbre 1766

Mon sieur & tres cher ami

Je vous suis tres obligé de la peine que vous vous êtes  
donnée pour m'empléter à rendre les articles que vous  
m'avez expédiés sur la, et pour l'échantillon de Velours  
de soie, <sup>noir</sup> que vous avez eu la complaisance de m'adresser  
vous je vous prie de m'empléter huit brasses, et de la  
double blanc convenable pour la veste, selon votre  
prudence; j'espère que cette lettre vous trouvera  
pres de votre départ pour les Indes, je souhaite  
qu'il soit heureux, et que vous nous rapportiez des  
nouvelles satisfaisantes de votre voyage et de vos espérances

Je ne doute pas que vous n'ayez toujours plus de Sujets  
de la part de votre Avocat; puisqu'il a saisi la  
Question, de bon bout, (est un très bon Augure); Je pense  
que vous aurez pu remarquer les dispositions, ou les  
Craintes de bien des gens à cet égard, Vous m'en ferez  
part au retour; Vous avez sans doute, corrigé et  
perfectionné votre facture, selon les Idées de Monsieur  
Choffelet, qui pense très bien selon moy, dans ses  
observations à ce sujet; Agréez la continuation  
des honneurs et Compliments de chez nous et de nos  
amis, &c; en la constance avec laquelle je vous  
suis et seray toujours

Monsieur et très Cher Ami

Votre très humble & très  
obéissant Serviteur  
Nillion

Romain moutier le 22. X. 1760

Monsieur Guexffay a reçu votre Lettre & vous salue  
Ce sera s. v. p. de la Douce blanche a emplette pour  
Madame son Epouse

Or Monsieur

Monsieur Nicoli

a Berne



Romainmotier le 30 Jan. 1761.

Monsieur Ltr. Cher Ami Compère

Jay bien Receu le Velours de Colou que vous aviez en la complaisance  
de m'en plater, Quant à la doublure je la prendray à Orbe  
ou il y en a de la propre a cet usage, Je vous suis tres  
obligé Monsieur et tres cher ami de votre complaisance  
et exactitude a cet égard et l'autre d'autre

Jay aussi receu les ltr. imprimés qui me paroissent tres bien  
Je m'empresse de voir votre factum aussi imprimé  
Je ne doute pas qu'il me soit tres bien ser que Mess.  
Rofflet et Duvalley se donnent la peine de le dresser,  
Je souhaite qu'il reponde a vos desirs et a la bonté de  
votre cause, Ne vous rebutez pas de la cause, mais -  
continuez votre attention et zèle, cest a present le point  
Important

de bien mettre au fait la Question et vous en être —  
jeal bien au fait, je voudrais être à même de —  
vous soulager, Mais je n'y puis rien, que de faire  
mille vœux pour votre heureux succès ;

Vos Députés de la Maîtrise sont venus vers moy  
et je leur dressay l'exposition à faire à ce sujet  
à Messieurs les Doyens, j'ay gardé les papiers  
et ils reviendront un jour avec la Comparoiffance  
pour perfectionner Messieurs les Doyens, cette Comparoiffance  
n'est pas encore fixée —

Adieu Monsieur Ami, portez vous bien,  
bon courage, et prompt retour avec de bonnes  
nouvelles, elles <sup>me</sup> réjouiront véritablement  
de tout cœur

Monsieur le Chevalier Ami & Compagnon

Votre humble  
et obéissant serviteur  
Million

A Monsieur

Monsieur Meylan  
Monsieur le Darnier  
Jubron, pour Mr. Nicol  
à Berne

Romainmôtier le 2<sup>e</sup> Mars 1761.

Mon sieur mon très cher ami et compère

J'ai reçu tous vos envois, excepté celui de M. Pojot, que je feray  
retourner, mais comme vous en êtes obligé de la plume de Galette,  
qui est selon ses desirs, Madame Guiffay vous charge en joint  
d'une Commission pour elle que vous aurez la complaisance d'exécuter,  
Je feray mon possible pour remplir votre attente quant au  
Manoir, j'espère de la propriété & la division de Monsieur Duval  
sans en changer essentiellement la Courme & la liaison, il  
faudroit pour cela plus de temps et de liberté que je n'en ay  
étant chargé de plusieurs occupations journalières à raison de  
malheur & de fraiffariat de. Cependant je feray  
mes efforts, il seroit important que vous fussiez icy et que  
jeusse toutes les pièces que l'Assemblée des Paris vous fait  
Imprimer, pour prévenir le voyage qu'on en veut bien et  
y parer

de travail absolu. Sur le plan  
commencé par M. Dussay, qui rend le mien inutile excepté pour  
les pièces et matériaux, mais sans rien changer à l'analyse des  
titres qui sera simplifiée, conformément aux pièces imprimées, je  
rangerai le résumé méthodiquement selon la division, en renvoyant  
vous les autres de preuves au résumé ~~de~~ dont je cotterai la page  
dans omlette de rappel, en bref, la division qui s'y trouve,  
Mais, je le répète, le plus important, sera si un simple s'ajoute,  
avoir bien établi la généralité de l'ouvrage, et sa liaison  
et explication irréprochable par les titres qui lui suivent surtout  
par ceux annexés de l'Ép. même, de bien débiter par les  
mêmes titres les positions de l'Ép. de l'Ép. de l'Ép. et de l'Ép. de l'Ép.  
lorsqu'on l'utilité des pièces qu'elle fait imprimer pour  
autoriser la prétention; si vous aviez un quinzain  
de jours de travail conjointement avec vous. Je me flatte  
de donner à cet ouvrage une clarté et une précision  
que je ne pourrais vraisemblablement atteindre avec la seule  
d'écouter, que vous me donnez, qui ne peut être dans l'interruption  
de mes autres occupations indispensables — Cependant je fais



Et que je pouray, envoier moy au plustot le restant des titres  
supprimés pour que je les aye tous, sans quoy je ne pourrais  
prevoir avec certitude, les armes qu'on veut vous opposer  
à Dieu mon cher ami, je suis vos bien & dévot  
moy très cordialement

Monsieur des Chartres Compagnon

Très humble & très  
obéissant serviteur  
Nillior

Adel Monsieur  
Monsieur Nicole  
recommandée a Monsieur Meylan  
chez Monseigneur le Duc de  
Savoie a Genève

Romainmottier le 25<sup>e</sup> Mars 1761.

Monsieur mon très Cher Ami et Compère

Je n'ay point encore rendu compte l'ouvrage ou correction  
de votre mémoire, qui ne peut par conséquent vous  
être envoyé au moment, pour le recevoir Vendredi, -  
J'ay fait plusieurs voyages et travaillé pour  
l'article de Lapidaires dont j'espère bon succès -  
Mais il me paroît que vous devés être à peu pres  
tranquille par dabord, il est comme impossible que  
l'Avocat adverse soit prêt, et quil ne demande  
pas un renvoy, En second lieu sil ne le  
demande pas, Vous pouvés également -

plus facile et imprimé celui que Monsieur —  
Boffélet adopte, dont le commencement et —  
plus des trois quarts, sont prêts selon mes  
idées et les Siennes à mettre sous la presse  
Les corrections et ajonctions à faire se —  
trouvent ~~à~~ la fin & pourront être prêts  
avant qu'on ait imprimé le commencement,  
avisés moy seulement de ce qui incombera  
et comptés sur mon exactitude à vous  
adresser à tous le nécessaire, Cependant si —  
lon n'en pas absolument pressé pour le  
moment je crois qu'il vaudra mieux attendre  
votre retour pour le compléter, vous avez  
bien des observations à fournir, puisées dans votre  
séjour et conversations d'aujourd'hui qui aideront

à le rendre aussy complet & concluant qu'il  
sera possible, Je suis charmé des heureux  
progrès que vous en avez, ils augmenteront  
certainement à mesure qu'on fournira la  
question, et je crois que la précipitation seroit  
même dangereuse à votre santé, il est nécessaire  
de la bien examiner et à loisir, pour en juger  
Notre Seigneur d'aillif a été un peu exubant  
cet hyver et il se porte mieux à present,  
sauf un devoiement qui le travaille un peu -  
mais j'espère qu'il ne s'en portera que mieux -  
ensuite, Dieu veuille le conserver, c'est un digne  
Seigneur; Saluez les amis et croyez moy  
Sincèrement

Monsieur & tes cher amy et compère  
Vostre tres humble &  
très obéissant serviteur  
N. Williams

A Monsieur

Monsieur Nicolas  
recommandé à Monsieur Meylan  
chez Monseigneur de Danneret Imhoff  
à Perne.

Romainmôtier le 3. Avril 1761.

Monsieur mon très cher Ami & Compère

Je comprends que l'on souhaite de connoître votre Factum avant  
que de demander le renvoy, afin que l'on demande un tems —  
proportionné à celui qui faudra pour en faire la réfutation —  
Quoiqu'il en soit je travailleray sans Interruption & à presqu  
je feray usage de vos observations et vous aviseraay Vendredi  
prochain de point ou je seray ce du tems que vous jouerez le  
renvoy, il en vaudroit toujours mieux, si vous pourriez  
être icy avec moy, mais on fera de son mieux, sans à le  
Corrigés à Dorne, Je n'ay le tems que de vous assurer  
combien sincèrement je vous suis

Monsieur mon très cher amy & Compère

Votre très humble &  
très obéissant serviteur  
Nillion

Bel Cousin

Monsieur Nicole  
Notaire de

2 Auferit



Romainville le 17. Juillet 1761.

Monsieur mon très cher Ami & Compère

Je pars dans ce moment pour Vallorbes, ou vous me trouverez  
demain à votre disposition pour quelques jours, après les  
affaires nécessaires et notamment les précédentes propositions  
de Capone faitte &c. Je suis dans vos Jours —  
sur la lettre dont vous me faites part, Mr. Formay  
chez vous, Je suis très Sincèrement

Monsieur mon très cher Ami & Compère

Votre très humble  
& obéissant serviteur  
Hillion

24 Monsieur Lc

Monsieur Nicole  
Notaire Lc.

Au Chenil

Romainmôttes le 29. JUILLET 1761.

Monsieur mon très Cher Ami et Compagnon

J'ay Receu rapport de Mess. Rychiner qui souhaite qu'on luy  
prieux les six fustes de 600 pots ~~et plus~~ au puits de  
10: vidus a Orbe, le plus tot quil ser pourra, ayez donc  
la bonté de les commettre a votus Misieu pour quil ait.  
lien cette conteur de vous et de moy a cet egard, et quil  
puisse avoir un motif de plus, pour etre bien informé  
a Orbe cette vendange, cela ne sera pas inutile

Je seray Dieu ~~estant~~ a Vallorbe, Jeudi prochain  
a votus disposition pour la suite de votus ouvrage

J'ay de nouvelles idées sur la maniere de tirer un party  
convenant du Jugem. Souverain de 1730: nous en conférerons  
plus outre, Mes hommes chez vous, et priez moy  
tres Sincèrement

affectionné je vous prie Louis Loup

Tout a vous  
L'Éllion aff. & d.

Edmond

Monsieur Nicole  
Notaire

Au Fenit

M

Vallois, le 20. Mars 1761.

Monsieur - Vtre Ami & Compère

Si vous pouvez venir Samedi pour Diner, nous pourrions telier  
ensemble mon ouvrage, et y mettre la dernière main, pour le faire  
Copier au net, j'espère que vous trouverez à peu près, tout ce que  
vous desirés minuté selon mes idées <sup>à l'usage</sup> ~~de l'usage~~; Si vous ne  
pouvez pas venir Samedi, cela sera renvoyé de 8. jours  
étant obligé de faire un voyage la semaine prochaine,  
ajouté la bonté de porter, le Livre des connaissances de Monney  
qui me sera nécessaire; et de rapporter des nouvelles précieuses  
C'est à dire les sup. qui fatigues navigation, Nos braves  
chez vous j'ay plaisir de me dire toujours les nouvelles

Monsieur Vtre Ami & Compère

Je suis humble  
et très respectueux

J. Millon

A Monsieur —

Monsieur & Nicole  
Notaire en

Au Chenit

Alger, le 3. 7. 1761.

Monsieur mon très cher Amy & Compagnie

Monsieur le Juge Nicole, Vous m'avez dit de ma part de tenter de venir  
ce jour prochain, Mais ayant réfléchi que c'est un lendemain de  
Communion et que le Jeune étant Jeudi vous voudriez repartir —  
Mardi, qu'ainsi nous n'aurions qu'un jour à travailler ensemble  
qui ne suffira pas, J'ay cru devoir vous proposer de ne venir  
que le lendemain du Jeune, et j'auray plus de temps pour faire  
— Copier et finir cet ouvrage, qui conséquemment vous retarderoit  
moins icy. La perspective du Plan que j'ay tracé et bien  
avançé sera l'article qui nous occupera le plus, pour y marquer  
toutes les Largeurs du Risoud du côté de l'ize, selon la note  
— et le fage que vous en avez et que vous n'oubliez pas —  
— tel vous plaît, Mettez vous aussi au bas de pouvoir me  
marquer sur le Plan; autant exactement que possible la  
Montagne de Mouille relative au Jugem. de M<sup>rs</sup> Jambouff.

Remarque aussi au Chemin, Montandroy pour pouvoir  
me dire vis à vis de quelle partie de Dioux il est  
situé; J'ay déjà formé l'enceinte géométrique de la Vallée  
de trois côtés et dans, il ne me reste qu'à figurer  
idéalement les Sommes qui font la limite d'orient  
depuis le ~~traverse~~ <sup>traverse</sup> l'Haute Jusqu'à au pied de Brieu,  
J'ay déjà fait toute la fosse de Petrefelis l'au  
dyoudou que de l'omain <sup>ti</sup> J'ay aussi déjà figuré sur  
le plan le village, l'enclos des et d'ici il ne reste  
que la Montagne à l'orient de l'abbaye et de Brieu.  
Surquoy je suivray vos Directions, D'ailleurs l'essentielle  
est le placement de Montandroy et de la Montagne et  
Mouille de. Agrés avec Ma Comen votre Quoy



nos cordiales salutations et Croix moy toujours Say refuse

Monsieur & Mrs. John Amy & Compère

avec les compliments de  
Bonne Soirée  
William Kahl

P. S. L'article dont je vous  
avais parlé pourvint malade -  
nauffaire, voyez si pour pouris  
vous gezonne, j' pourvoin quand  
vous viendrez

Mr. Mousieur

Monsieur Nicole Nolin

ad au Penit

1761?

Monsieur de la Roche  
Compte

J'ai fait les plans et papier que vous demandés, Monsieur  
C'est-à-dire a été absent & ne pourrai envoie les Copies -  
ainsi j'en ai aussi été absent & n'ay que la presse  
Mais vous recevrez Lundi prochain par la Postillon un  
Exemplaire complet, et peu après un autre, je souhaite  
que votre nouvel Hotel s'édifia convenablement et  
à votre satisfaction - avec les sommes de  
deux, ce que je me suis déjà dit.

Votre très humble &c  
obéissant serviteur  
J. P. de la Roche

H. M. Courcier

Monsieur Nicol  
Notaire au Greffe

Rombe le 19. 8. 1761.

Monsieur et très Cher Ami & Compère :

Le Postillon n'a pas pu apporter la Seille & Compote, il  
suffira qu'il la procure comme il le promet pendant le  
cours de la semaine prochaine, bien obligé de vos  
bons empressements pour cet article & autres ; Je retiray le  
G. Co. de Mons. Pyhyne, et les garderay conformément  
à votre avis

Je joins le 2<sup>e</sup> double attendu qui servira pour l'attribution  
le 1<sup>er</sup>. Je garde les autres papiers et desquels à votre  
disposition, Vous trouverez icy la note des écritures  
de mess. Maylan qui se recommande jure laquit  
si vous approuvés son compte et que vous me le mandiez.  
Je luy donneray ce qu'il luy viendra, et m'entendrez, s'il  
est possible.

Je suis surpris de la lenteur de M. Duveluy —  
Je perfectionneray le Plan selon vos Desirs et seray  
à vos ordres pour le nouveau Projet de proposition  
des que je seray de retour de la Côte ou je seray  
pendant la semaine prochaine, —  
Monsieur le Just. Raymond est très propre à la  
Commission dont on le charge, mais communiquez luy  
bien vos idées sur cette question —  
après avoir madame les femmes de nous tenir  
au Cœur moy sans reserve —

Adieu mon très cher Amy et Courage

Votre très humble et  
obéissant serviteur  
Billion

Sil vous fait davantage de double de memoire. Vous  
tes feris faire la faim, Monsieur Maylan ne peut  
plus en faire, outre que son impuissance plus la faire  
conformer des les brochantes Corriges en desormais qui  
me respect

Monsieur

Monsieur Nicole

Notaire

Au Chenit

26/3/1761

Monsieur & très cher Ami M. Compère

Je n'ay envoyé que 8. a M. Meylan en luy proposant de  
faire encore un Double au même prix, vous avis cy joint  
la Reponse dont vous ferez usage en luy envoyant le  
reçu pour y travailler tout de suite, si vous foudriez  
en avoir encore un Double, ou que Mous. le Juge de  
sit peine de faire une; selon votre prudence  
Je vous rendray compte des 266 que j'ay gardés  
Je suis charmé de vos bonnes nouvelles reçues  
de M. Hoffler, je pars pour la poste, ou  
je seray 8. Jours, ainsi vous ne pouvez venir  
que coucher le Mercredi soir 5. J. je seray alors



a votre entière disposition, en attendant vos  
cartes vier, Jay lelay de m'adresser form a  
ordinaire

Monsieur le Chevalier Compe -

Romainville le 20. 8. 1761.

Je suis  
votre obéissant

Million

Monsieur le Chevalier